

# 23 ans de *Bibliographie du théâtre en province au XIX<sup>e</sup> siècle [France]* ou l'art et la manière de repousser les limites

Christine Carrère-Saucède

Les études universitaires sur la vie théâtrale en province tant en France que dans d'autres pays européens se sont fortement développées durant les vingt dernières années. L'intérêt porté à un sujet qui sembla longtemps mineur a permis de mettre en lumière sa richesse, sa variété et son existence même. En ce qui concerne la France, état fortement centralisé, la capitale, Paris, jouit d'une image culturelle dynamique par opposition à une province où culture et création seraient inexistantes. Très longtemps les chercheurs ont privilégié l'étude des théâtres parisiens, leur prêtant, à juste titre, une influence nationale, reléguant les théâtres de province à rang local, parfois inférieur et le plus souvent sans intérêt. Lorsqu'ils ont fait porter leur attention sur la province, les universitaires ont mis l'accent sur les grandes villes que nous désignons aujourd'hui sous le vocable métropoles régionales. Les études purement littéraires quant à elles, en se focalisant sur les textes ont eu tendance à mettre en avant les théâtres parisiens dans lesquels la plupart des chefs d'œuvres avaient été créés. La province a donc été, pendant très longtemps, comme l'affirme Florence Naugrette, le parent pauvre de l'histoire du théâtre.<sup>1</sup> Toutefois, depuis les années 2000 les chercheurs ont redécouvert la vie théâtrale provinciale des petites villes, voire des villages, et ont considéré, parallèlement, le théâtre comme un objet multiple, protéiforme et riche qu'il fallait appréhender dans sa complexité et sa globalité.

Par conséquent, les études ont pris en compte toutes les facettes de la vie théâtrale en province et les publications sur le sujet émanent de nombreuses disciplines scientifiques : littérature, histoire, histoire de l'art, architecture, arts du spectacle, musicologie, droit, économie, sociologie, information-communication, science politique... Le théâtre sort du champ purement littéraire et est examiné comme un objet multiforme et pluriel constitué de textes, de mises en scènes, de salles de tous types de la plus grande à la plus modeste, de troupes qui outre les comédiens comprennent des musiciens, des techniciens et parfois des administratifs, de publics, régi par une législation souvent contraignante en France. Cette variété d'angles se retrouve dans le projet global d'étude du théâtre de Feltre en Italie.<sup>2</sup> On sait aujourd'hui que pour étudier le théâtre, il faut sortir du carcan des études de

<sup>1</sup> Florence Naugrette, La province, parent pauvre de l'histoire du théâtre ? Nouvelles recherches sur la Normandie, in *L'Annuaire théâtral* 39, 2006, pp. 132-142.

<sup>2</sup> Le projet de recherche entend étudier l'histoire de l'édifice, l'administration, la disposition des espaces intérieurs, le matériel scénique, le répertoire des représentations, l'organisation des spectacles (direction, impresarios, correspondance, compagnies, etc...), les pratiques de la société

lettres et s'ouvrir aux autres disciplines, puis prôner le travail en interdisciplinarité ou en pluridisciplinarité comme le prouve cette publication.

L'ouverture et la nécessaire complémentarité des disciplines transparaissent dans la *Bibliographie de la vie théâtrale en province (France) au XIX<sup>e</sup> siècle*<sup>3</sup> initiée en 2000 et enrichie annuellement. Cette recension bibliographique, mise en forme et ordonnée à l'occasion de la rédaction d'un article récapitulatif<sup>4</sup> ayant nécessité de très nombreuses lectures de textes<sup>5</sup> souvent confidentiels publiés localement et de qualité scientifique variable, n'a cessé de croître depuis sa première mise en ligne. Le nombre d'entrées a constamment évolué, passant, par exemple, de 798 références et 224 villes répertoriées en 2016, à 850 entrées et 228 villes en 2018, ou à 947 entrées et 418 villes en 2020. L'évolution de ce document s'est accompagnée d'une réflexion sur les limites à lui assigner tant du point de vue de son organisation que de son contenu.

En effet, dès l'origine, le classement traditionnel par ordre alphabétique des auteurs n'était pas entièrement satisfaisant car il proposait une information géographique éparpillée. Il avait donc initialement été décidé d'élaborer un document à deux entrées redondantes : une partie alphabétique et une partie géographique. La question de la détermination des limites géographiques était immédiatement apparue, entraînant la question des frontières : sur quelles frontières géographiques et historiques s'appuyer ? Les frontières françaises, au XIX<sup>e</sup> siècle, ont quelque peu bougé entre les transformations territoriales issues de la Révolution,<sup>6</sup> les conquêtes napoléoniennes et le rattachement de la Savoie et du Comté de Nice en 1860. Par mesure de commodité, la décision fut prise de s'appuyer, malgré l'anachronisme, sur les frontières et dénominations contemporaines de l'écriture. C'est ainsi qu'on a travaillé d'abord sur 22 régions puis sur 13, au sein desquelles on a listé les départements (avec leurs noms actuels) puis les villes (avec leurs noms actuels également), par ordre alphabétique.

Enfin, la notion de province, qui désigne en France tous les territoires hors de la capitale a fait l'objet de questionnement dans la mesure où la Région Île de France – parfois dénommée bassin parisien – entoure littéralement Paris et se démarque des autres régions par cette proximité avec la capitale. Les départements qui composent cette région sont tous de création très récente et sont considérés comme

théâtrale, le rapport entre la structure sociale et le goût du public. Voir [www.hkb-interpretation.ch/projekte/feltre-f](http://www.hkb-interpretation.ch/projekte/feltre-f) (tous les liens dans cet article ont été consulté pour la dernière fois le 12 février 2025).

<sup>3</sup> Ce travail est en ligne, voir <http://publis-shs.univ-rouen.fr/ceredi/index.php?id=689>.

<sup>4</sup> Christine Carrère-Saucède, Entre misère et exubérance, la vie théâtrale dans les bourgs de la province française, in *Revue d'Histoire du Théâtre* 231/3, 2006, pp. 241–260.

<sup>5</sup> La méthodologie de constitution de ce travail est retracée dans Christine Carrère-Saucède, État de la bibliographie relative au théâtre en province au XIX<sup>e</sup> siècle, in *Un siècle de spectacles à Rouen (1776–1876)* [Actes du colloque organisé à l'Université de Rouen en novembre 2003], éd. Florence Naugrette/Patrick Taïeb, Rouen 2009 (Publications numériques du CÉRÉDI, Actes de colloques et journées d'étude, vol. 1), voir <http://publis-shs.univ-rouen.fr/ceredi/index.php?id=1288>.

<sup>6</sup> Rattachement définitif du Vaucluse, de Montbéliard et de Mulhouse, par exemple.

partie intégrante de l'agglomération parisienne, en dépit de leur détachement administratif. Les départements de la petite couronne,<sup>7</sup> zone constituée des trois départements limitrophes de la ville de Paris : les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, ont été écartés. Les départements de la grande couronne (Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Val d'Oise), ayant été étudiés, figurent dans la *Bibliographie*. Par ailleurs, les limites géographiques se sont étoffées puisqu'en 2016 ont été ajoutés les départements, territoires et villes d'outre-mer ainsi que les anciennes colonies françaises où la vie théâtrale n'était pas foncièrement différente de ce qui se passait dans la province métropolitaine : « Dans les principales villes [d'Algérie] et, en particulier, à Alger, la direction des théâtres est confiée à des concessionnaires privilégiés qui, en échange de certains engagements, jouissent de prérogatives analogues à celles conférées en France dans le même cas. »<sup>8</sup>

Les limites chronologiques ont également fait l'objet d'une réflexion dans la mesure où la définition habituelle du siècle (durée de cent ans s'inscrivant dans une chronologie) qui aurait couvert les années 1800 à 1899 ne présentait pas suffisamment de cohérence historique. On aurait aussi pu se limiter à la période du privilège (1806–1864) bornée par deux textes fondamentaux en France. Le décret napoléonien du 8 juin 1806 rétablit le privilège et met un terme à la liberté d'entreprendre dans le domaine du spectacle qui avait été instaurée en 1791, il limite à douze le nombre de salles autorisées à Paris et instaure sur le reste du territoire 25 régions théâtrales nommées arrondissements sur lesquelles seules les troupes autorisées peuvent se produire. Cette loi impose le théâtre dans les territoires et confie aux préfets la surveillance de son application.<sup>9</sup> Le décret du 6 janvier 1864 met fin à cette réglementation contraignante. Il a finalement été décidé de s'intéresser à un XIX<sup>e</sup> siècle élargi qui va de la fin de la Révolution française à la première guerre mondiale. Des limites chronologiques repoussées qui permettent d'avoir un regard englobant sur la période et de mener des comparaisons entre les moments de forte réglementation et les moments de liberté commerciale. Ainsi, les limites chronologiques ont, elles aussi, été repoussées.

En 2023, le bilan de ce travail hébergé depuis le début sur le site du Céredi de l'université de Rouen<sup>10</sup> s'élève à 1005 références bibliographiques, 452 villes et 622 salles et ne se présente plus que sous sa forme géographique. Son intitulé<sup>11</sup> a changé puisque l'on peut désormais y trouver en plus des références bibliographiques, un

<sup>7</sup> Depuis 2016, ces départements sont regroupés avec Paris au sein de la « Métropole du Grand Paris ».

<sup>8</sup> Lucette Lepagnot, Les théâtres en Algérie de 1830 à 1860, in *Revue d'histoire des colonies* 39/137, 1952, pp. 76–102, <https://doi.org/10.3406/outrre.1952.1177>, ici p. 81. Sur le théâtre dans les colonies, on consultera aussi le numéro thématique « Le Théâtre français et l'Indochine » de la *Revue d'histoire du théâtre* 264/3, 2014.

<sup>9</sup> Un régime autoritaire et répressif génère de très nombreuses archives, permettant aux historien-ne-s de travailler ensuite avec précision.

<sup>10</sup> <http://publis-shs.univ-rouen.fr/cederi/index.php?id=689> ; Céredi : Centre d'Études et de Recherche Éditer/Interpréter. À l'origine ce site s'intitulait ThéNor : Théâtre en Normandie.

<sup>11</sup> Il est passé de *Bibliographie de la vie théâtrale en province au XIX<sup>e</sup> siècle* à *Recensement des salles de spectacle et bibliographie de la vie théâtrale en province au XIX<sup>e</sup> siècle*.

recensement des salles ayant existé de façon pérenne ou éphémère. Ce recensement est complété par des liens systématiques avec des sites institutionnels : la base Mérimée du patrimoine architectural et monumental<sup>12</sup> et la métabase Monumentum,<sup>13</sup> mises en ligne par le ministère français de la culture. À nouveau, la question des limites va se poser : quelles limites donner à ce recensement ? Faut-il inclure les théâtres de foire ? Les cafés-théâtres ? Les théâtres de verdure ? Les théâtres marginaux ? Quelle place accorder aux théâtres de casino ? aux théâtres d'amateurs ? au théâtre en langue régionale ? La réponse à ces questions n'est pas définitive : l'envie de dresser un état des lieux exhaustif est grande et les archives, qu'elles soient nationales ou locales, riches. Par ailleurs, le titre du document mentionne la « vie théâtrale » et non « le théâtre » car s'agissant de la province française, et plus particulièrement des petites villes voire des villages le spectacle prend souvent le pas sur le théâtre *stricto sensu*, et pour rendre compte de cette vie théâtrale, il fallait outrepasser la notion de théâtre au sens noble et inclure les petits spectacles, les curiosités et les théâtres de foire. Si on ne prend pas en compte ces catégories dites « mineures », on passe à côté de la réalité de la vie théâtrale en province au XIX<sup>e</sup> siècle.

Enfin, l'augmentation du nombre d'études recensées, qui a quintuplé depuis la première version, nous autorise à poser la question du contenu des entrées listées. En effet, au tout début, il avait semblé justifié d'inclure dans ce catalogue tout ce qui avait paru sur le sujet, même quand la qualité des écrits était piétre. Il pourrait désormais être légitime d'effectuer un tri, d'imposer un cadre qualitatif au répertoire et de transformer la *Bibliographie* en *Bibliographie critique* (ou raisonnée). On peut se demander s'il faut continuer à lister l'intégralité des productions. Il sera alors nécessaire d'élaborer des critères permettant d'établir le choix. Les études de qualité médiocre, les sites vitrines des offices de tourisme, les sites personnels dont le caractère scientifique laisse souvent à désirer ont-ils toujours leur place dans cette bibliographie ? Comment intégrer les titres qui ne sont plus accessibles dans les bibliothèques universitaires ? Autant de questions qu'il faudra prendre en considération pour améliorer cet objet.

En conclusion, cette liste organisée de titres de références peut paraître simple, puisqu'il s'agit du résultat d'une activité de recension des sources disponibles (parfois peu visibles ou connues). Elle a été conçue comme outil mis à la disposition de la communauté scientifique dans une volonté de partage qui a toujours sous-tendu mes propres recherches. Cependant la simplicité apparente cache un travail minutieux de recherche opiniâtre et continue. Le projet d'élaboration d'un tel document hybride entre bibliographie, catalogue, inventaire et répertoire<sup>14</sup> a l'ambition d'être un travail d'historien·ne de la culture. « Il est en effet animé

<sup>12</sup> [www.pop.culture.gouv.fr/search/list?base=%5B%22Patrimoine%20architectural%20%28M%C3%A9rim%C3%A9e%22%5D](http://www.pop.culture.gouv.fr/search/list?base=%5B%22Patrimoine%20architectural%20%28M%C3%A9rim%C3%A9e%22%5D).

<sup>13</sup> [www.monumentum.fr](http://www.monumentum.fr).

<sup>14</sup> Patrick Fraysse/Viviane Couzinet, L'art de la bibliographie. De l'objet à sa patrimonialisation, in *Em questão* 25, 2019, pp. 123–136, <https://doi.org/10.19132/1808-5245250.123-136>.

par le projet de constituer de véritables mémoires de la production intellectuelle, fondé à la fois sur le recensement et l'enrichissement. »<sup>15</sup> Objet de médiation, « cet être culturel »<sup>16</sup> permet de suivre l'évolution de la production scientifique relative à l'histoire du théâtre en province et ses modes. Enfin, ce travail<sup>17</sup> possède une dimension mémorielle, tirant de l'oubli de nombreux travaux souvent confidentiels publiés à l'échelle d'un territoire minuscule. Pour terminer, il faut insister sur la nécessaire mise en réseau, sur l'indispensable partage des connaissances et sur l'échange, quelle que soit la section scientifique qui les produit. La pluridisciplinarité constitue une chance d'élargir nos connaissances, de faire bouger nos points de vue, et finalement de nous enrichir.

<sup>15</sup> Viviane Couzinet, Fabrique de la liste. Un dispositif entre mémoire et commémoration, in *Redes e processos info-comunicacionais. Mediações, memórias, apropriações. Anais da 2a Jornada Científica Internacional da Rede Mussi, Rio de Janeiro*, éd. Regina Marteleto/Icléia Thiesen, Rio de Janeiro 2012, pp. 132–152, ici p. 134.

<sup>16</sup> D'après le titre d'Yves Jeanneret, *Penser la trivialité*, vol. 1 : *La vie triviale des êtres culturels*, Paris 2008.

<sup>17</sup> Ce travail souffre d'un manque criant d'iconographie qui s'explique par des raisons de droits d'image, et sa forme désuète de fichier PDF, mériterait une transformation en banque de données électroniques accompagnée d'une illustration avec une carte interactive qui permettrait de visualiser salles d'une part et études d'autre part. L'appel est lancé... Christine.saucede@gmail.com.

